

GUEBWILLER VILLE VERTE

VOLET 2

PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT EN CENTRE VILLE



SOMMAIRE

page

<i>Vue d'ensemble des enjeux et des pistes d'actions</i>	3
<i>Un réseau d'espaces publics à mettre en valeur dans le centre ville</i>	4
<i>Diagnostic et pistes d'aménagement pour les espaces du centre-ville :</i>	6
- <i>La place Lecoq</i>	7
- <i>Le secteur Cartorhin</i>	10
- <i>Le secteur de la Gare</i>	12
- <i>Les grands parcs : la Marseillaise et la Neuenburg</i>	16
- <i>Le réseau des micro-espaces verts</i>	21

Pourquoi ce livret ?

Le volet 1 précédent du présent travail* a établi que la commune de Guebwiller, outre un patrimoine bâti et paysager hors du commun, présente un assez bon niveau de desserte théorique de ses espaces verts (accessibilité piétonne). Les habitants disposent également d'un accès potentiellement aisé aux espaces naturels périurbains (vignobles et forêt). Le fleurissement, les équipements sont d'un bon niveau et n'expliquent pas le déficit d'usage constaté par la Ville. Celle-ci s'interroge sur la manière d'améliorer la fréquentation des espaces publics du centre-ville.

* «Guebwiller Ville verte volet 1 : Les espaces publics à caractère naturel», AURM - www.aurm.org

A noter : Les éléments du présent diagnostic ont principalement consisté en une analyse spatiale. Une observation ponctuelle des usages a permis de compléter le diagnostic.

Cependant, pour avoir une connaissance précise d'éventuelles inadaptations aux besoins, il est utile de réaliser des entretiens, enquêtes auprès des différents publics (riverains, visiteurs, ...). La concertation dès la programmation des projets est un bon outil pour répondre à ce genre de question.

VUE D'ENSEMBLE DES ENJEUX ET DES PISTES D'ACTION



Quelles peuvent être les causes d'un déficit de fréquentation ?

- **Dysfonctionnements spatiaux** : problèmes d'accès, manque de visibilité, manque de convivialité des aménagements, ...
- **Problèmes fonctionnels et d'appropriation** : non adaptation aux besoins des différents types d'utilisateurs potentiels, manque d'information,...

Les marges d'amélioration se situent vraisemblablement à la fois dans l'amélioration de la visibilité et de l'accès aux espaces ainsi que dans la reconnaissance et l'appropriation de ceux-ci.

Quels peuvent être les publics potentiels de ces espaces ?

• Visiteurs extérieurs, tourisme

La ville est attractive au-delà de ses frontières notamment grâce à son patrimoine, à son inscription en tant que **Ville d'Art et d'Histoire** et à l'équipement culturel majeur que constituent les Dominicains. Dans quelle mesure peut-on mieux inciter les visiteurs extérieurs à la découverte de **la ville dans son ensemble et des commerces** ?

• Habitants de la commune

- publics qui ne disposent pas d'un jardin et qui auraient un usage « classique » des espaces verts.
- publics qui disposent déjà d'un jardin mais trouveraient un autre avantage à venir (espace, événement particulier, équipement particulier...)

Plusieurs pistes d'amélioration sont envisageables :

• Solutions spatiales

- **Aménagements ponctuels**, à l'échelle de chaque site individuel. Il s'agit principalement de la **visibilité** des accès, de la **convivialité** des espaces d'entrée, des **équipements**...

- **Aménagements à l'échelle urbaine** : fluidité de l'inscription dans la ville de ces espaces, **travail sur l'espace public** qui relie les différents secteurs.

> **Proposition** : Traiter l'ensemble des espaces retenus comme un chapelet, le long d'un circuit qui relie les parcs et jardins et les monuments emblématiques du cœur de ville.

On élabore donc des projets sur certains espaces définis, en soignant leurs accès, etc... mais on travaille également sur les liens urbains entre eux.

Plusieurs focus sont envisageables :

- un maillage de circuits piétons en centre-ville
- l'amélioration des continuités des pistes cyclables, notamment le long de la Lauch.
- des connexions avec les balades périurbaines (Déroulède, vignobles,...)

• Solutions ayant trait à la communication et à l'évènementiel pour « faire vivre » ces espaces :

Quelques idées à étudier (en lien avec ce qui existe déjà, avec le tissu associatif,...) :

- un «chemin des parcs et jardins» (dépliant en complément de celui qui en retrace l'histoire et en complément du circuit urbain de la Communauté de

Communes), une signalétique sur le terrain ou intégrée au système des « voies du Patrimoine » ?

- un **festival des jardins** (ex des « rendez-vous aux jardins » actuels), avec Foire aux plantes, interventions d'artistes, visites botaniques et historiques,....

- un **salon de lecture** (en lien avec des boîtes à livre),
- **des spectacles en plein air** (concerts dans le kiosque de la Marseillaise), kiosque à glace et petite restauration....

Ce travail peut se faire en lien avec la Communauté de Communes, dans le cadre du Pays d'Art et d'histoire, et dans le contexte de l'installation du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) au château de la Neuenburg.

Le présent livret expose des pistes d'actions en termes d'aménagements spatiaux et de mise en cohérence des différents espaces du centre ville.



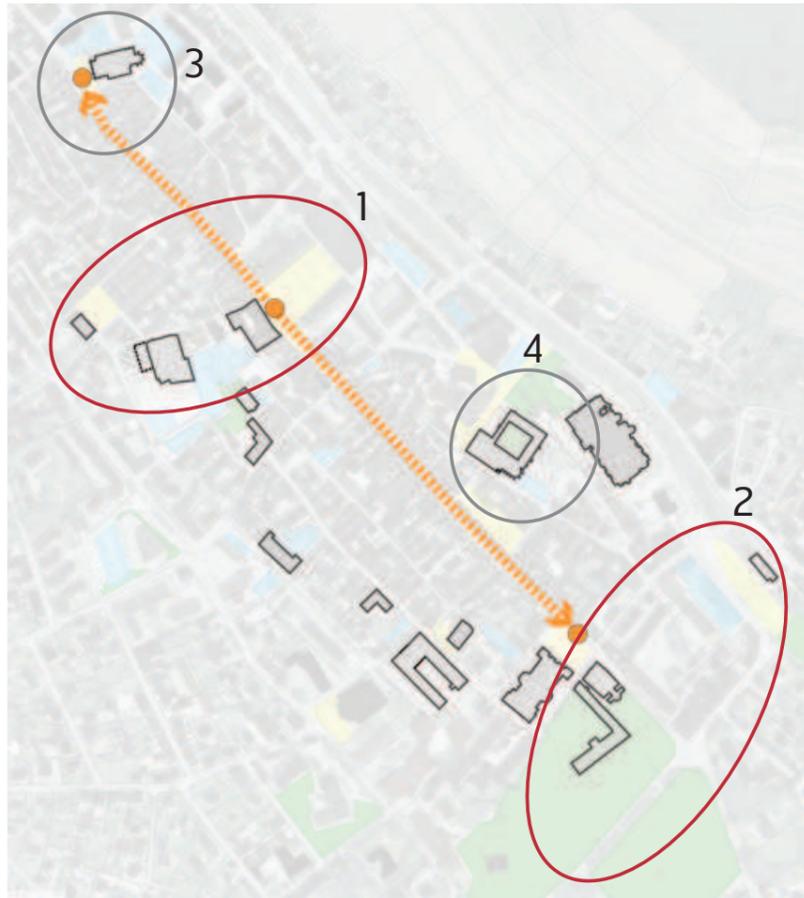
Exemple d'une thématique à mettre en valeur: l'élément «Eau» :

- La Lauch : promenade verte, pistes cyclables,...
- jouer sur le potentiel d'animation lié à l'eau : jeux d'eau,...

LE RÉSEAU DES ESPACES VERTS ET PUBLICS



Un axe principal, des pôles de projets urbains

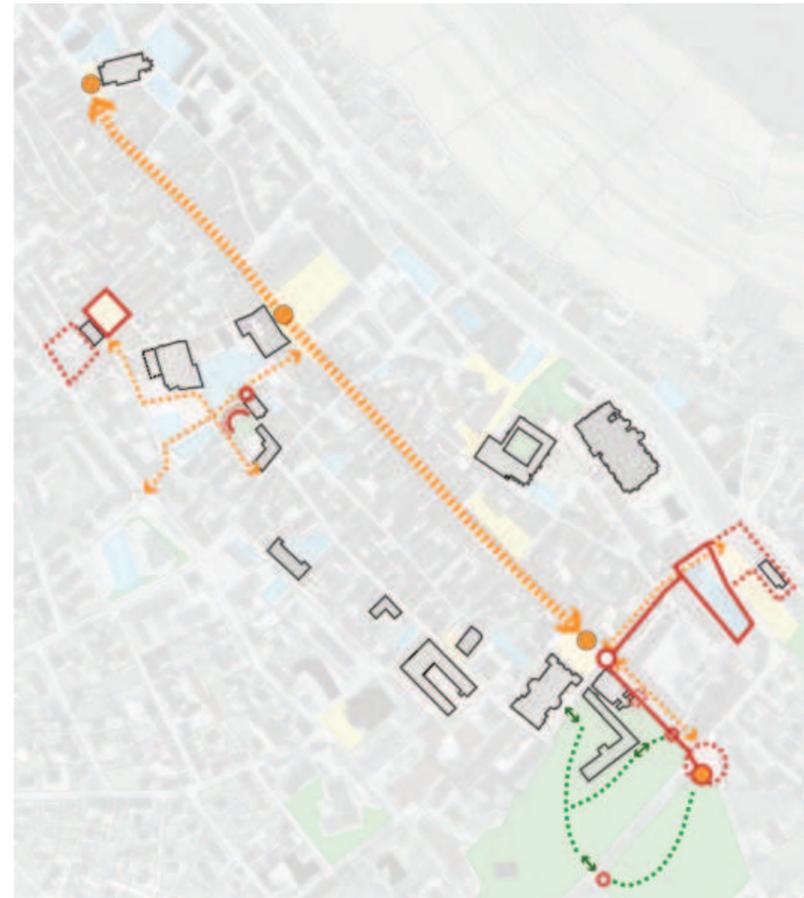


La **colonne vertébrale** du centre-ville correspond à la rue de la République réaménagée. Elle se déploie aujourd'hui de la place de l'Église Notre Dame à celle de la Mairie puis continue vers l'Église Saint Léger.

Deux pôles du centre ville portent des projets urbains et un potentiel d'évolution important :

- Le pôle Mairie-Cartorhin-place Lecoq (1)
 - Le secteur de l'Ancienne Gare et des parcs : Neuenburg, Marseillaise, Théodore Deck (2)
- Ils sont à étudier en lien de proximité avec deux pôles culturels majeurs existants : l'Église Saint Léger (3) et les Dominicains (4).

Des aménagement à développer dans une logique de liaisons urbaines

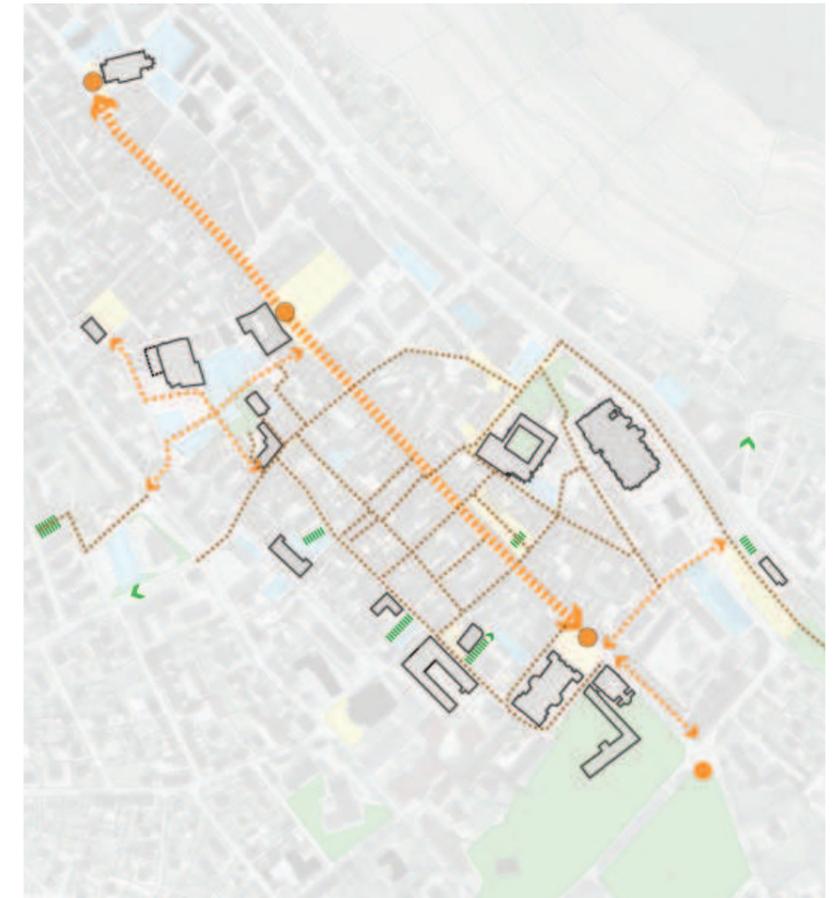


Des liaisons complémentaires permettent de valoriser un ensemble d'aménagements ponctuels de l'espace public, plus ou moins légers.

- L'axe principal s'étend jusqu'aux parcs.
- Une «rotule» est créée pour articuler celui-ci avec le secteur de la gare.
- Le nouveau quartier qui se développera derrière la Mairie est également irrigué.

Le fait de mettre ces espaces en **réseau démultiplie la portée** de ces aménagements, en favorise la lecture et engage à **découvrir** le centre ville.

Un maillage fin à souligner

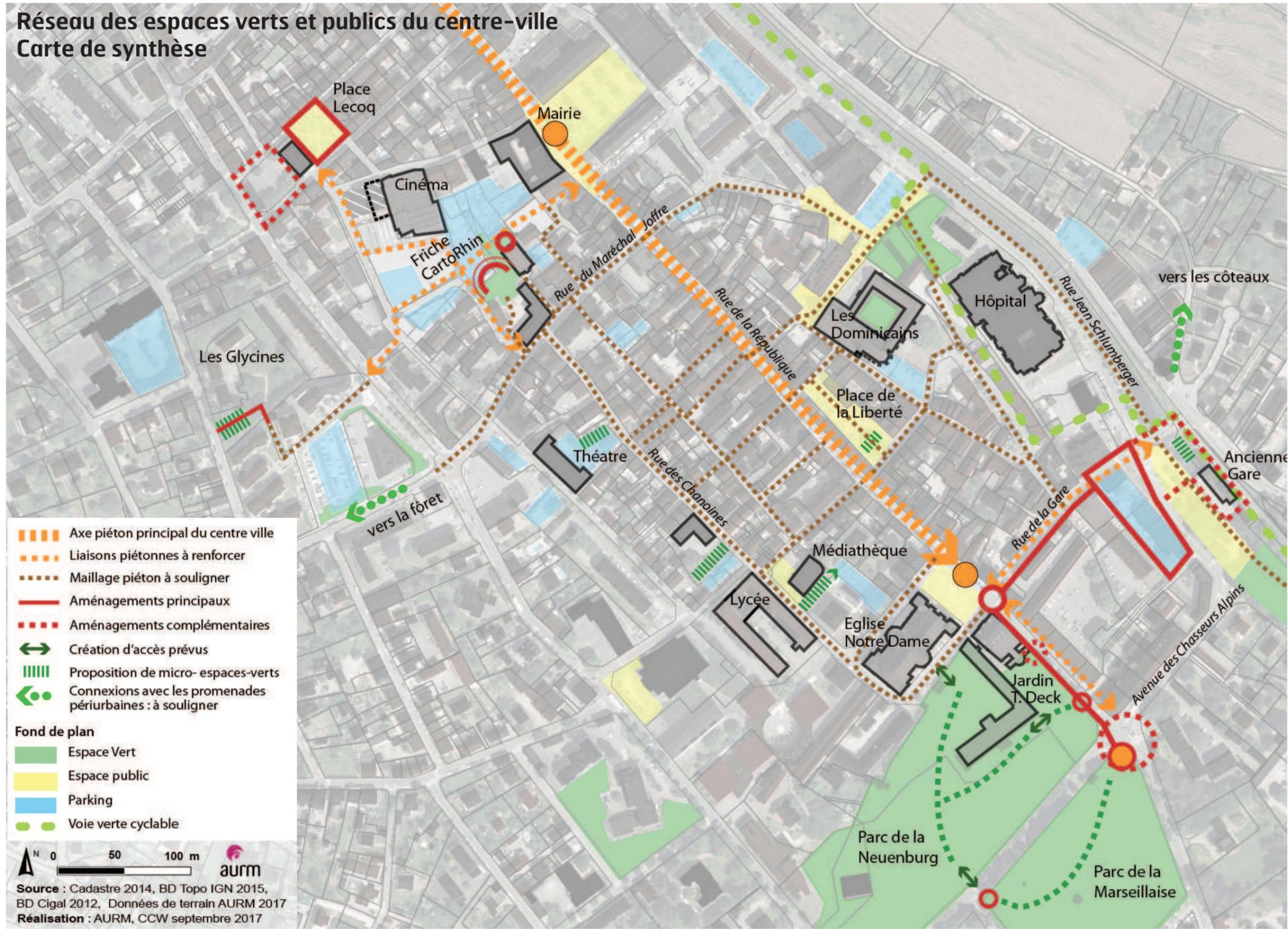


Afin de renforcer encore le réseau d'espaces publics, il est proposé de **souligner le maillage fin des cheminements piétons existants** par une politique systématique de communication, de signalisation (panneaux ou repères au sol) et d'unité de traitement urbain (mobilier, sols).

En complément, il existe une opportunité pour mettre en place **une série de micro-espaces verts**, comme autant d'espaces de pause et de détente en ville.

Par ailleurs, ce réseau pourra être pensé pour fonctionner en **relais des promenades périurbaines**.

LE RÉSEAU DES ESPACES VERTS ET PUBLICS

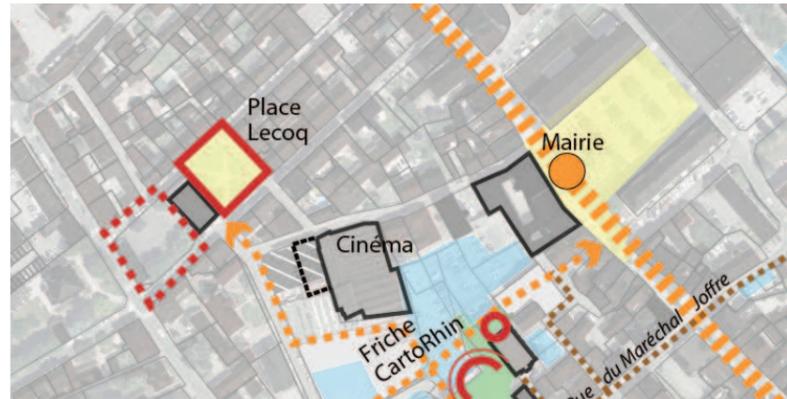


Repère : il faut 10 minutes à pied pour aller de la place de la Mairie au Parc de la Marseillaise (700 m).

**DIAGNOSTIC ET PISTES D'AMÉNAGEMENT
POUR LES ESPACES DU CENTRE-VILLE**

LA PLACE LECOQ

Diagnostic :



Il existe un **potentiel important de valorisation** pour cette place dont le cadre urbain est intéressant (ordonnancement des façades, présence de l'école, proximité du centre-ville). Les principaux usagers en sont les riverains, mais **la zone d'attraction pourrait s'élargir un peu**.



L'ordonnancement de la place est très qualitatif : plan carré, façades harmonieuses, point focal sur le bâtiment de l'Ecole qui a un **accès direct sur la plateforme piétonne de la place** : pas de coupure par la voirie, simple desserte de service. Cette organisation est à conserver absolument dans le cadre du changement d'affectation de l'école. On remarque un **bombement du sol** au centre de la place (niveau du sol)



Le **dessin d'aménagement actuel**, déterminé par des circulations piétonnes croisées qui séparent des espaces engazonnés, **ne présente pas de réelle aménité**. D'autre part, cette composition facilite sans doute la survenue de quelques désagréments liés à certains propriétaires de chiens.

La présence de bancs répond au **besoin de pause** des riverains de passage, à l'attente des parents des écoliers.



Les arbres sont **maintenus dans un développement très contraint** qui donne un aspect un peu "étriqué" à l'ensemble. Les sujets semblent **sénescents**.



Les voies qui entourent le plateau de la place sont déjà partiellement traitées à la manière d'une «rue apaisée» grâce à des plateaux pavés sur trois intersections et une section sans trottoir avec caniveau central. **Ce caractère apaisé n'est cependant pas toujours suffisamment lisible**.



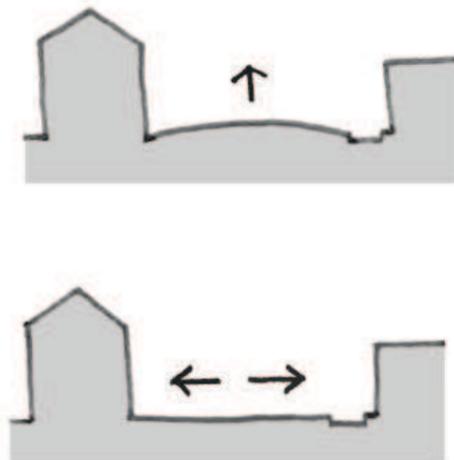
Le **lien visuel** entre la place Lecoq et le futur quartier de la friche CartoRhin est ténu, mais il existe.

LA PLACE LECOQ

Pistes d'aménagement

Le nivellement :

Une réhabilitation complète de la place permettrait d'envisager de travailler son nivellement. En effet, comme souvent, le temps passant, les aménagements se superposant sur un même espace, on retrouve des places «bombées» en leur centre. **Or des places très légèrement en creux sont plus accueillantes** car «centripètes». Bien sûr, il conviendra de gérer intelligemment l'écoulement des eaux. La reprise du nivellement peut se faire uniquement sur le plateau central. Il convient toutefois d'étudier la question avec un plan de géomètre précis afin de mesurer l'impact (et le coût induit) que cela peut avoir sur les réseaux existants ainsi que les voiries qui encadrent la place.



La généralisation de la «zone apaisée»:

Il faut renforcer le caractère apaisé de l'aménagement des abords de la place, afin de rendre plus lisible la place des différents usagers. Nous proposons de **repenser les continuités des circulations piétonnes aux alentours de la place**, et à l'occasion de la transformation de l'école en logements

Réorganisation du plan de sol :

Une simple redéfinition des traitements de sol est une première piste.

L'idée est de renforcer l'ambiance végétale en jouant, non pas tant au sol par un seul tapis vert, mais plutôt par la présence végétale en volume et en hauteur. Cela autoriserait d'avoir une plus grande proportion de sol minéral, donc un plan plus libre. Le sol en lui-même pourrait être traité par un stabilisé et/ou des pavés selon un calepinage à déterminer.

Les arbres :

Il est possible de maintenir les arbres, en les laissant prendre un peu de volume. Cependant, un réaménagement plus conséquent, avec **remplacement des arbres** est proposé. Il y aurait alors l'opportunité de les placer au mieux en fonction de la nouvelle organisation spatiale. Ce serait aussi l'occasion de **choisir soit une essence qui supporte une taille sculpturale, soit une essence à moyen développement, adaptée à l'échelle de la place** même si on les taille de manière plus douce et plus proche de leur port naturel. Il semble intéressant de garder une essence florifère.

Le choix entre plusieurs essences prédéterminées pourrait être laissé aux riverains, afin que la coupe des arbres actuels soit mieux acceptée.

Les massifs :

Il est proposé de remplacer les pelouses par des massifs arbustifs ou de vivaces réunies en "îlots", sur des **surfaces plus réduites que les engazonnements actuels, mais plus impactantes visuellement.** Une plus grande surface de sol minérale permettrait des circulations plus variées, et des aménagements complémentaires éventuels (jeux d'enfants,...).

Afin d'apporter un caractère plus affirmé, ces îlots d'arbustes ou vivaces pourraient être "thématisés" en présentant une collection végétale (roses anciennes, plantes de terre de bruyère, thème coloré, plantes tinctoriales en souvenir du passé de l'Industrie textile,...).

Le mobilier urbain

Le mobilier urbain devrait être, de manière générale, d'un **modèle simple et dans la gamme de la ville.** On peut toutefois intégrer des bancs particuliers susceptibles d'animer l'ambiance de la place.

Afin d'assurer **quelques assises sous ombrage**, il est possible de prévoir des bancs autour des deux arbres qui ne sont pas situés dans les massifs.



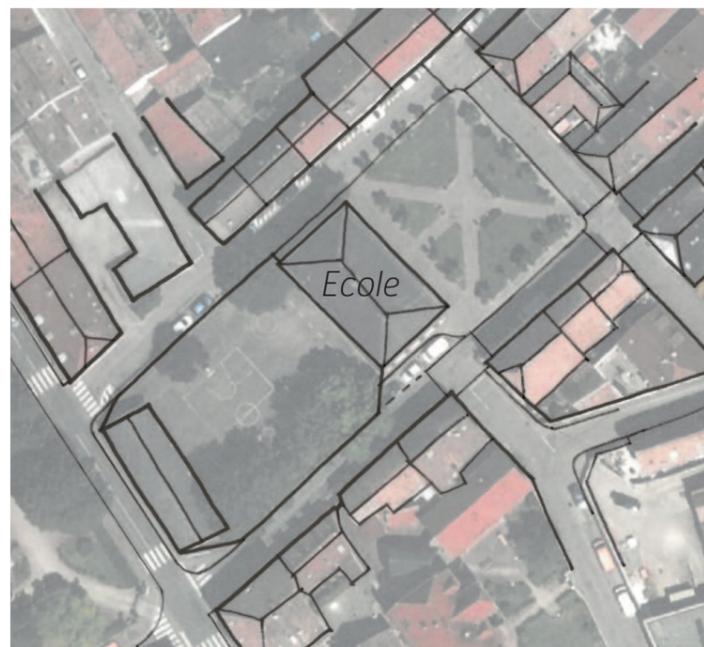
Quelques exemples de «bancs-objets» à Mulhouse, place de la Réunion et Square Steinbach.



LA PLACE LECOQ



SITUATION ACTUELLE



ESQUISSE



Le projet en quelques principes:

- Le maintien de la structure donnée par l'alignement d'arbres, dans le respect de l'ordonnancement urbain
- Un dessin et des matériaux simples, pour un entretien facilité
- Une redéfinition des plantations pour une ambiance végétale accrue.
- Un mobilier adapté, propice à la pause en ville, tout en conservant le caractère intime de la place.
- Un contour viaire dont le traitement favorise la circulation apaisée et sécurise piétons et cyclistes.
- La transformation de l'école en bâtiment de logement permet de réinvestir la cour en un espace extérieur pour les résidents ainsi qu'un parc de stationnement public.

Nouveau plateau piéton et rues apaisées



LE SECTEUR CARTORHIN

Diagnostic :

L'ancienne Friche Cartorhin est un secteur stratégique en profonde mutation. Les études d'aménagement sont en cours de définition, sous l'égide de la Ville. Nous proposons, ci-après, **certaines recommandations pour la prise en compte de l'insertion du site dans le contexte urbain**, et notamment le schéma des espaces verts et publics.

NB : Etant donné le statut du lieu, ancienne friche en transition, il est bien évident que les aspects « négatifs » du fonctionnement actuel sont inhérents à sa situation actuelle et sont à voir comme des opportunités d'amélioration et de transformation de la ville.



Le fronton de la synagogue est peu visible. Aujourd'hui, le bâtiment semble être un peu là comme « par inadvertance ».



Les circulations piétonnes ne sont pas lisibles et se font « par défaut » entre des morceaux de ville juxtaposés



Un espace très minéral



Le Cinéma, un équipement à mettre en valeur pour animer l'espace public



L'espace de jeux d'enfants est très apprécié et utilisé. Il reste un peu confidentiel cependant et on peut envisager un destin renouvelé pour cet espace, dans le cadre du nouveau quartier.

Pistes d'aménagement

- > Le parvis de la synagogue à révéler, le fronton à libérer, la place des arbres à redéfinir.
- > Les continuités piétonnes à souligner : connexions urbaine NS et SO, notamment vers place Lecocq.
- > Le végétal, et surtout l'arbre, doit être un ingrédient incontournable de la structuration de cet espace public : mise en place d'un mail d'arbres d'envergure, sur l'axe principal. Des plantations ponctuelles d'arbres à plus petit développement pour créer des espaces de pause, sous l'ombrage.
- > L'espace de jeu est à renforcer de manière à en faire un point central de récréation. L'espace de jeu devient un équipement d'un véritable jardin public du centre-ville.

LE SECTEUR CARTORHIN

Deux gestes structurants pour le futur quartier :

- Le mail piéton végétalisé qui organise l'ensemble de l'intérieur d'îlot.
- L'espace vert existant redessiné, prend de l'ampleur, aux côtés du parvis de la Synagogue. L'espace vert doit conserver l'usage de jeux d'enfants, mais étant donnée son emprise agrandie, il pourra accueillir d'autres usages ainsi qu'une végétation d'agrément plus importante et devenir le jardin du centre-ville.

ESQUISSE



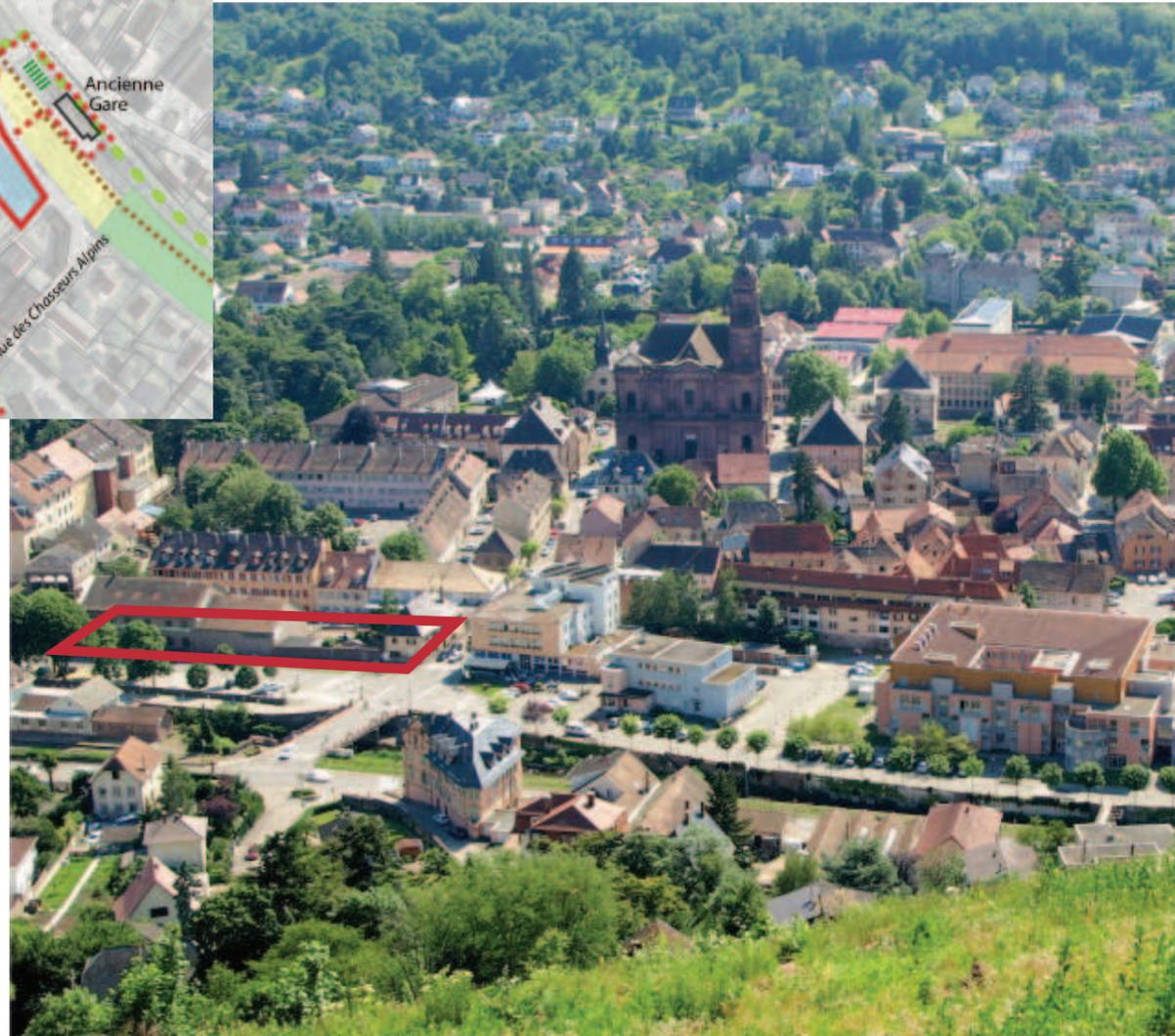
SITUATION ACTUELLE



LE SECTEUR DE LA GARE



Diagnostic :



Enjeux du secteur :

- Entrée du cœur de ville par l'avenue du Maréchal Foch.
- Projet de la Ville de créer un nouveau parc de stationnement.
- Présence de l'ancienne gare (patrimoine).
- Rue de la Gare en lien direct avec l'Eglise Notre Dame

Points de vigilance :

- Un sol minéral très présent au niveau de la rue et sur la rampe d'accès à la Gare. Présence visuelle importante des véhicules en entrée de ville, qu'il faudra veiller à ne pas renforcer dans le cadre de la création du nouveau parking.
- De nombreux espaces de stationnement existent à proximité, sous les platanes. Une optimisation du dessin du parc de stationnement est-elle possible, afin, par exemple, de mettre en valeur la circulation piétonne le long de la Lauch ?

En rouge : l'emprise de l'îlot urbain réinvesti pour créer le parking paysager

Source photo : randoisace

La promenade le long de la Lauch : un espace piéton parfois étroit, déterminé «par défaut» par l'emprise du parc de stationnement.

LE SECTEUR DE LA GARE



L'ancienne gare : une situation de promontoire. La façade d'intérêt patrimonial remplacée par les arrières de voitures.



L'ancienne voie ferrée : quels nouveaux usages ?



La rue de la Gare, direction Gare



La placette : quel lien avec le nouveau parking ?



L'accroche vers la rue de la Gare, direction Eglise



Débouché sur le parvis de l'Eglise Notre Dame



BNF
La place de la Liberté en 1930

LE SECTEUR DE LA GARE



Propositions :

Accroche végétale :

La destruction des bâtiments, face à la Gare, modifiera le paysage urbain du secteur, de manière importante. L'entrée du centre-ville est actuellement cadrée par ces bâtiments imposants, ce qui amène une qualité urbaine, malgré le traitement minimal des espaces publics le long de ces bâtiments. **Leur destruction va fortement ouvrir le champ de vision.** Cela présente certains aspects positifs :

- Cela marque une rupture = on entre dans un autre morceau de ville
- Cela ouvre sur la rue de la gare qui mène à l'église Notre Dame
- Révèle la façade des «immeubles urbains d'habitat» situés en deuxième rang
- Dans l'autre sens : ouverture vers le vignoble

Cependant, il faut pouvoir structurer et « tenir » ce nouveau carrefour. Le végétal et l'espace public vont y contribuer, dans **une réflexion sur l'ensemble du secteur**. On travaillera l'ancienne gare en continuité avec l'amorce vers la rue de la gare, **en un chapelet de petits espaces publics**. On soulignera l'**accompagnement végétal d'envergure** de part et d'autre de l'avenue du Maréchal Foch afin de signifier une sorte de « porte ».

La démolition des bâtiments facilitera quelque peu le lien visuel entre ce carrefour et l'Église Notre Dame. Il s'agit ensuite de **faciliter et rendre plus lisibles les circulations piétonnes** sur cet itinéraire, donc le long de la rue de la gare en elle-même.

Il convient d'étudier plus avant la possibilité d'intégrer un trottoir continu et de taille confortable sur au moins un des côtés de la voie (ici, côté sud).

Un parti d'aménagement favorable aux piétons fait en sorte de réserver aux voitures juste la largeur nécessaire et de laisser tout ce qui reste aux trottoirs, quelle que soit la largeur de la rue. C'est souvent l'inverse qui est fait.

Une rue à double sens peut faire 5 m de large (avec passage occasionnel de poids lourds).

La largeur de la rue de la Gare varie, de façade à façade d'environ 9m à 11m. Si l'on conserve une bande de stationnement, qu'il conviendra de formaliser par des îlots de stationnement. Lorsque la rue fait au moins 10m de large, on a la possibilité d'installer un trottoir d'au moins 1.50 sur un côté.

L'aménagement du secteur permet de se poser des questions sur la place de la voiture dans l'espace urbain à Guebwiller. La création du nouveau parking n'est-il pas l'occasion de **redessiner et redéfinir l'emprise des stationnements sous l'allée des maronniers ?**

Les stationnements devant l'ancien bâtiment de la Gare pourraient également être revus, permettant de **dégager un parvis mettant en valeur le bâtiment**.

Pour ce même bâtiment, des usages complémentaires peuvent-ils être prévus ?

Il est proposé de **mettre en valeur la présence de l'eau** en créant **un point d'accès paysager vers la rivière**.

La placette existante au pied de la gare est un point d'étape intéressant. Si de plus nombreux visiteurs stationnent ici pour accéder en ville, son rôle de **point d'information** et de redirection peut être renforcé, en lien avec la placette du nouveau parking.

Insertion dans la ville et circuit piéton pour rejoindre le centre ville :

Le choix de la rue de la Gare pour créer un lien vers le centre-ville est adapté car la rue comporte quelques commerces et il y a **une arrivée directe sur l'Église, un des points nodaux de la ville**. A partir de là, on peut relier clairement d'autres points de visite.

Un autre itinéraire possible en direction du centre ville est de passer par la place de la Liberté, un «trésor caché» de Guebwiller. Ce site peut-être intégré dans le cadre d'un circuit, mais il nous semble que **l'accès direct par la rue de la Gare est à favoriser**.

Réseau cyclable :

Il conviendra d'étudier également la possibilité d'associer des bandes ou pistes cyclables en complément du réseau actuel.

Communication /tourisme :

La proposition est d'élargir et compléter le circuit urbain «laissez vous conter Guebwiller», réalisé par la Communauté de Communes. Celui-ci pourrait inclure l'ancienne gare et proposer un circuit vers l'Église (voire également, par la place de la liberté).

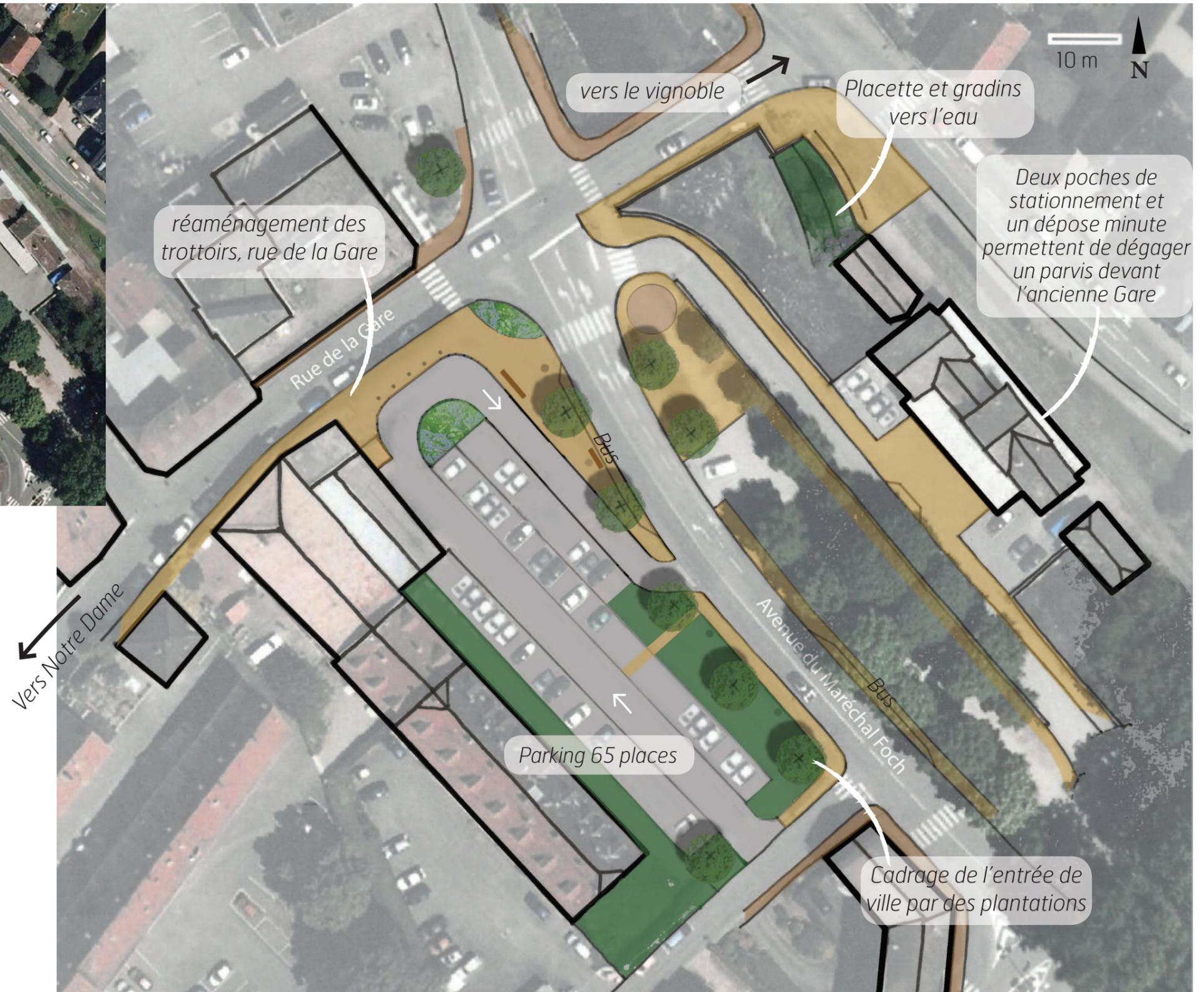
LE SECTEUR DE LA GARE



SITUATION ACTUELLE



ESQUISSE



Un nouveau point d'articulation dans la ville :

La création du parking est une opportunité à saisir pour relier les différentes pièces urbaines que sont l'ancienne Gare et la place de l'Eglise Notre Dame. Ces liaisons seront soulignées principalement par l'espace piéton : continuité des trottoirs et inclusion de placettes, de petits espaces de pause.



Source : Région Grand Est, Service de l'Inventaire et du Patrimoine

Le Parc de la Marseillaise, celui de la Neuenburg et le jardin Théodore Deck forment un ensemble paysager remarquable. Chacun présente une étape de l'histoire des jardins. Leur situation proche de l'Eglise Notre Dame et leur grande proximité respective ne suffisent pourtant pas aujourd'hui à développer leur plein potentiel. Le Parc de la Neuenburg est aujourd'hui fermé, le Parc de la Marseillaise et le jardin Théodore Deck sont sous fréquentés.

Le projet de réhabilitation du château de la Neuenburg en Centre d'Interprétation de l'Art et du

Patrimoine par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (démarrage fin 2017), est une opportunité à saisir pour repenser l'ensemble des circulations et des usages proposés dans ces espaces.

Le contexte urbain de cet ensemble est une situation juste en dehors du centre-ville en termes de densité commerciale. Même si ce n'est qu'à deux pas, il y a un sentiment de coupure, conforté par le changement de traitement de l'espace public, très qualitatif en amont, très commun en aval de l'Eglise Notre Dame.

Diagnostic :

Le jardin Théodore Deck

Situé à deux pas du parvis de l'Eglise Notre Dame, il présente un agencement soigné, des plantations variées et des fleurissements, ainsi que des sculptures. C'est le jardin du Musée Théodore Deck, il est cependant ouvert en permanence au public.



Le jardin est situé tout contre le jardin du Château de la Neuenburg. L'ancien passage entre les deux n'existe plus.

LES GRANDS PARCS : LA NEUENBURG ET LA MARSEILLAISE



Le Parc de la Marseillaise

Parc au tracé irrégulier créé à la fin du 19ème siècle, il présente de nombreux arbres remarquables.



Les ambiances végétales sont variées. Des équipements sont présents.



La végétation masque la visibilité vers l'intérieur du jardin Théodore Deck lorsqu'on le longe dans la rue. Le trottoir est étroit, alors que la chaussée est assez généreusement dimensionnée pour les voitures. Le trajet entre la place Notre Dame et le parc de la Marseillaise n'est pas très qualitatif.



Lors d'une de nos visites, nous avons constaté un usage presque exclusif par les lycéens, au moment des révisions pour le Baccalauréat.

Le lycée est tout près, les lycéens doivent cependant faire le tour de l'enceinte du Parc de la Neuenbourg pour accéder au Parc de la Marseillaise.

Il semble que ce niveau de fréquentation soit somme toute exceptionnel et que la présence des habitants soit plus généralement réduite par rapport au niveau de rayonnement auquel un parc de cette qualité pourrait prétendre.



Certains passages latéraux se sont créés de manière informelle, notamment au droit de l'ancienne entrée du Parc de la Neuenbourg, avenue des Chasseurs Alpins.



L'accès principal donne sur un rond-point très minéralisé. La place du piéton pourrait être un peu mieux intégrée, notamment par un recul plus important devant le portail.

LES GRANDS PARCS : LA NEUENBURG ET LA MARSEILLAISE



Le Parc de la Neuenbourg



Le Château



L'accès côté Notre Dame



Le gymnase



Le parc



L'ancien accès entre le Parc et le jardin T. Deck, sous les arcades



La « folie »

LES GRANDS PARCS : LA NEUENBURG ET LA MARSEILLAISE



Aménagements et animations : les deux corollaires d'un projet de mise en valeur

• La réouverture d'accès entre les parcs :

Dans le cadre de la réhabilitation de la Neuenburg il est d'ores et déjà prévu d'ouvrir les passages suivants (en journée):

- 1- entrée principale (portail face à l'église)
- 2- réouverture d'un accès entre la Neuenburg et le jardin Théodore Deck,
- 3- création d'un accès donnant sur l'avenue des Chasseurs Alpains.

On aura ainsi une liaison entre les trois espaces, qui favorisera généralement la circulation piétonne, donc les accès aux espaces verts et permettra d'agrémenter les circuits piétons urbains.

Ces ouvertures faciliteront la circulation des lycéens, mais aussi la fréquentation, par l'ensemble des visiteurs, de ces parcs et jardins.

• Un travail sur l'interface Rue du 4ème Régiment/jardin Théodore Deck

Sur tout le linéaire de la rue : redéfinition du profil en long avec élargissement du trottoir côté jardin (voir encart p. 14)

Ouverture visuelle vers le jardin grâce à un traitement de la végétation (élagage des parties basses)

Possibilité de souligner l'entrée du jardin (traitement de sol créant un effet de seuil, accompagnement végétal, voire, élargissement du portique d'entrée)

• Animation des espaces

Afin que la mise en valeur des espaces soit complète, l'ouverture des liaisons piétonnes ainsi que l'amélioration de la visibilité du jardin Deck doivent être **accompagnées d'événements susceptibles de les animer**, d'attirer le public et de développer les usages des espaces verts - cf. page 2.

ESQUISSE



A étudier : ajout d'une entrée à proximité du Musée

Élargissement du trottoir le long du mur du jardin, entre la place Notre Dame, et le Parc de la Marseillaise.

Entrée actuelle discrète, à améliorer : coupe d'arbre, élagage, éventuellement plantations de remplacement.

Officialiser une entrée secondaire au parc de la Marseillaise, au droit de la nouvelle ouverture du Parc de la Neuenburg. Traversée piétonne à soigner.

Travail sur le carrefour/ mise en valeur de l'entrée principale. Redonner sa place à l'espace public. Etudier s'il est possible de réduire les bandes de roulement des véhicules pour préserver une placette devant le portail.



Illustration :



Situation actuelle :

- Une végétation très dense
- Une chaussée de 6m minimum de largeur



Montage photographique simulant l'élargissement du trottoir côté jardin et l'élagage des arbustes afin d'améliorer la visibilité du jardin Théodore Deck.

LE RÉSEAU DE MICRO-ESPACES VERTS



Un schéma évolutif :

La logique du schéma des espaces verts et publics du centre-ville de Guebwiller est de mettre en réseau des interventions ponctuelles ou plus linéaires, légères ou plus complexes.

Ce schéma est évolutif, il est possible de l'amender en intégrant, dès que l'opportunité se présente, d'autres aménagements. Des échanges avec les services de la Ville ont permis de repérer des sites susceptibles d'accueillir des aménagement de pause et d'agrément qui pourraient venir enrichir le maillage et entrer en résonance avec les aménagement plus conséquents évoqués en pages précédentes.

Zoom : le Parc des Glycines

Diagnostic : Le site des Glycines est soumis à un conflit d'usage entre les passants et les résidents. La zone abritait une aire de jeux qui a été supprimée. C'est la commune qui l'entretient régulièrement (tonte, ramassage des feuilles...).

Propositions :

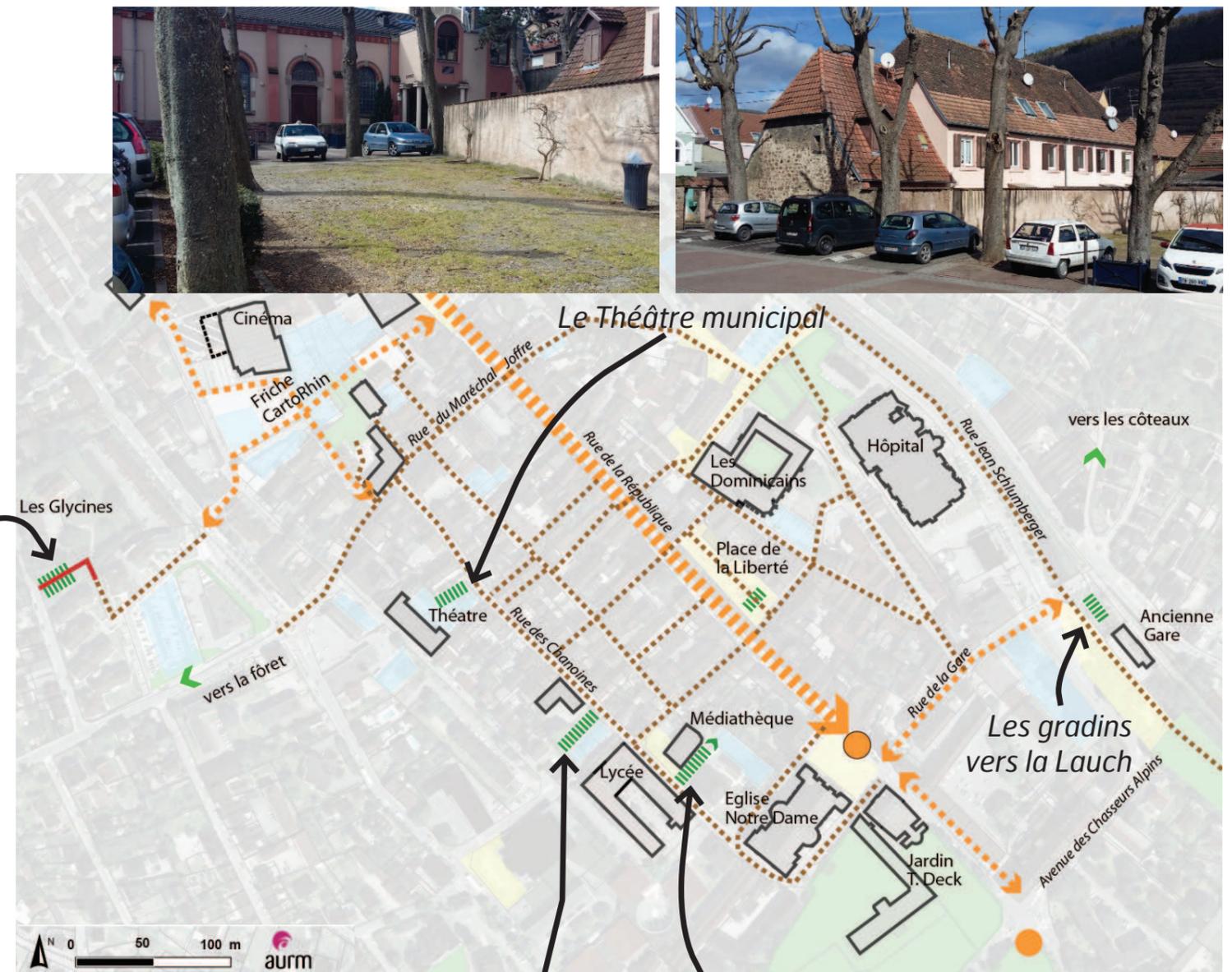
Un nouvel aménagement public n'est manifestement pas la solution (non souhaité par les résidents). Une piste peut-être d'organiser un jardin partagé à l'usage des résidents, ce qui pourrait alléger la charge d'entretien. Mais cela nécessite que les résidents soient partie prenante.

Un aménagement public est cependant possible et utile : il s'agit de créer un passage au sud-ouest de la parcelle, au niveau du bosquet. Le centre du parc, lui, reste dévolu à l'agrément des seuls résidents.



Maintien du bosquet et ouverture d'une connexion piétonne

Cheminement existant



L'école Maternelle des Remparts

La Médiathèque





Etude éditée et imprimée par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

Rédaction : Cécile CALIFANO-WALCH
Assistant : Luc CARPENTIER

Illustrations AURM, sauf mention contraire

*Toute reproduction autorisée avec mentions précises
de la source et la référence exacte.*